

Formation à l'utilisation de la grue portuaire

- Date des cours :** **Samedi 7 avril 2018**
(Pour le cercle de la voile **Vendredi 20 avril 2018**
Vevey la Tour) **Samedi 21 avril 2018**
- Personne de contact :** Mme Marlyse Schwab tél. 079.690.65.58
- Participants :** 4 personnes au minimum par session
- Lieu du cours :** **Grue portuaire de la Tour de Peilz**
CH-1814 La Tour-de-Peilz
- Horaire :** 08h00 – 12h00 : théorie
13h00 – 16h30 : pratique (grue portuaire)
- Recommandations :** **Chaussures de sécurité obligatoires, casque et chasuble.** Des habits de saison, 18 ans minimum.
L'assurance accident est à la charge de l'employeur.
- Tarif :** CHF 200.- / participant.
Paiement comptant sur place pour le début du cours

Les thèmes traités :

- La législation et les consignes de sécurité
- Les droits et devoirs du conducteur de la grue
- L'équipement personnel (EPI)
- La partie technique de l'installation
- Le principe de fonctionnement
- Les contrôles avant l'emploi
- Les mouvements et déplacements
- L'environnement et les risques inhérents
- Instruction sur les sangles de levage
- L'influence des angles lors du levage
- Contrôle du matériel de levage avant l'utilisation
- Savoir adapter les élingues en fonction de la charge
- Assurage de l'ensemble (élingues et le bateau)



Partie pratique :

- Mise en application des contrôles du matériel
- Sécuriser la zone de travail
- Grutage d'un bateau et analyse de l'opération
- Rappel des consignes et les précautions de sécurité
- Mise en ordre des éléments de levage en fin de travail



Nous vous souhaitons une agréable formation et succès dans vos objectifs.